

KIT ANTI'GASPI - Concours de Slam « La Brigade SLAM »



Conseil Départemental des Alpes Maritimes



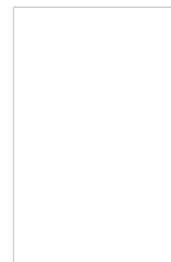
Route de Grenoble
BP 3007
6201 Nice

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Lea Hernandez
lhernandez@departement06.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



Le Département des Alpes-Maritimes est engagé dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT) depuis 2021.

Il mène au travers de ce projet une large campagne de sensibilisation des collégiens, aux enjeux de l'alimentation durable et à l'atteinte des objectifs de la loi EGALim. C'est dans ce cadre que le Kit Anti-Gaspi, réalisé initialement dans le but de sensibiliser les collégiens au gaspillage alimentaire a élargi ses actions. Le Département a notamment pris l'initiative d'organiser un concours de SLAM en collaboration avec un artiste et les enseignants.

Au vu du succès rencontré par ce concours qui s'est déroulé une première fois en mai 2022 à Nice, les équipes du Département ont décidé de l'organiser à nouveau courant 2023.

Chaque participant ou groupe de participants a pour l'occasion réalisé un slam afin de convaincre le jury sur un thème imposé.

Les paroles du Slam devaient comporter les 10 mots suivants :

Egalim, poubelle, local(e), responsable, malbouffe, grignoter, trier, se projeter, pouvoir, et avertir.

Le slameur professionnel, M. Samuel KITOU (Maskit), a parrainé l'évènement et il est intervenu auprès des groupes volontaires pour les accompagner dans la composition de leurs créations.

Pour cette première édition, le jury était composé de :

- Membres de la Direction de l'Education, du service de l'Education,
- Monsieur GIRAUD DESTEFANIS de la DAAC
- La Vice-Présidente en charge des collèges, Mme Joëlle ARINI
- La stagiaire de Maskit
- La Principale du collège Jean Giono (Nice), Mme SAILLY

Le concours a été animé par M. Lionel SAUTET de la compagnie Collectif Mains D'Œuvre.

Les deux techniciens en restauration ainsi que le personnel de cuisine du collège d'accueil (Jean Giono) ont préparé le déjeuner avec des produits issus de la plateforme 06 à Table ! : fruits, légumes, fromage, pour tous les participants ainsi que les collégiens de l'établissement.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le but du concours est de réaliser une action de sensibilisation des collégiens au travers d'un slam sur le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'importance du bien mangé et/ou d'une alimentation éco-responsable en restauration scolaire.

Résultats quantitatifs

12 collèges inscrits au concours de SLAM de 8 communes différentes.

Résultats qualitatifs

A la suite de son succès, le concours est renouvelé pour une deuxième année consécutive

MISE EN OEUVRE

Planning

L'inscription pour la participation au concours a lieu entre le mois de septembre et d'octobre.

Le slameur professionnel intervient dans les classes de mars à mai

L'événement de 2022 s'est déroulé de la manière suivante :

- 9h30 : accueil des élèves (petit-déjeuner)
- 10h à 11h15 : début du concours (6 groupes de 10 min)
- 11h15 - 11h45 : pause
- 11h45-13h : reprise du concours (6 groupes de 10 min)
- 13h 15 - 13h45 : 1er groupe qui déjeune + délibération du jury
- 13h45 - 14h15 : 2ème groupe qui déjeune
- 14h30 : discours du Président
- 14h45 : Remise des prix
- 15h15 : concert de Samuel KITOU
- 15h45 : départ des élèves en bus

Moyens humains

- Du personnel de la collectivité (CD06) : élus, protocole, communication-événementiel, DEJS, DAT...
- M Samuel KITOU, slameur professionnel
- Du personnel de l'Education Nationale des collèges concourants
- M Lionel SAUTET, animateur de l'événement

Moyens financiers

Environ 14 000 € (Prestation Maskit : 15 séances de 4 heures d'écriture + un concert de 30 min) + animation du concours + Frais de restauration des collégiens + Goodies + Récompenses : enceintes + Trophées.

Moyens techniques

- Salle
- Micros

Partenaires mobilisés

- M Samuel KITOU, slameur professionnel
- Du personnel de l'Education Nationale des collèges concourants
- M Lionel SAUTET, animateur de l'événement

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Renouvellement du concours, articles de presse

La valorisation du concours de slam se fait notamment au travers de la communication :

- Sur le site internet du CD06
- Dans les carnets de correspondance (ceux de l'année scolaire 2023/2024), car le texte du récipiendaire de l'année 2021/2022 est inséré dans sa totalité dans les pages communication du carnet)
- Articles de presse (Nice Matin et le Mag 06), réseaux sociaux, reportages France 3 et BFM TV
- Au près des collèges Maralpins au travers du kit anti-gaspi

Difficultés rencontrées

Imprévus au niveau de la logistique

Recommandations éventuelles

Adaptabilité de l'équipe organisatrice

Mots clés

ENSEIGNANTS | ASSOCIATIONS | ECOEXEMPLARITE | CONSOMMATION DURABLE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | MANIFESTATION ECORESPONSABLE

Dernière actualisation

Février 2024

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Emilie LE FUR

emilie.lefur@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur